

## Conditions Générales de Vente



### I - Définitions

Client : L'employeur ou la personne souhaitant être formée par Eponym Conseil

Apprenant : Salarié ou personne pour son propre compte

Organisme de formation : Eponym Conseil

Contrat : La convention de formation professionnelle conclue entre Eponym Conseil et l'employeur ou la personne. Dans ce second cas il s'agit d'un Contrat de formation.

Formation interentreprises : Formation réalisée dans les locaux mis à disposition par Eponym Conseil.

Formation intra-entreprise : Formation réalisée pour le compte du Client, réalisée dans ses propres locaux.

### II - Objet et champ d'application

Tout Contrat implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales n'est opposable à Eponym Conseil si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit.

### III - Documents contractuels

Le Contrat précisera l'intitulé de la formation, sa nature, sa durée, ses effectifs, les modalités de son déroulement et la sanction de la formation ainsi que son prix et les contributions financières éventuelles de personnes publiques.

Tout Contrat sera établi selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

### IV - Report / annulation d'une formation par l'organisme de formation

Pour cause de force majeure, Eponym Conseil se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le Client avec un préavis raisonnable.

### V - Annulation d'une formation par le Client

Toute formation ou cycle commencé est dû, dans la mesure des prestations déjà réalisées. Toute annulation d'une formation à l'initiative du Client devra être communiquée par écrit au moins quinze jours calendaires avant le début de la formation.

### VI - Remplacement d'un apprenant - Besoins particuliers

Quel que soit le type de la formation, sur demande écrite avant le début de la formation, le Client a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire.

Afin que la formation reste accessible à tous, vous signalerez l'existence de besoins spécifiques de participants en situation de handicap. Le référent handicap d'Eponym Conseil prendra attache afin d'adapter les modalités de formation en conséquence.

## VII - Prix et règlement

Les prix des formations sont indiqués par jour. Ils figurent sur chaque programme de formation. Les repas sont à la charge de l'employeur ou de la personne. Pour les formations intra-entreprises, le paiement se fait à réception de la facture.

Les prix sont exprimés euro et en net, exonérés de TVA.

Si le Client souhaite que le règlement soit effectué par l'Opérateur de Compétences dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'Opérateur de Compétences qu'il aura désigné.

Si l'Opérateur de Compétences ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

En cas de non-paiement par l'Opérateur de Compétences, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

## VIII - Obligations et Responsabilité d'Eponym Conseil

Eponym Conseil s'engage à fournir la formation avec diligence et soin raisonnables. S'agissant d'une prestation intellectuelle, l'organisme de formation n'est tenu qu'à une obligation de moyens. En conséquence, Eponym Conseil pourra être tenu responsable uniquement des dommages directs résultant d'une mauvaise exécution de ses prestations de formation, à l'exclusion de tout dommage immatériel ou indirect consécutifs ou non.

En toutes hypothèses, la responsabilité globale d'Eponym Conseil, au titre ou à l'occasion de la formation, sera limitée au prix total de la formation.

Eponym conseil a souscrit une assurance responsabilité professionnelle auprès de la compagnie AXA, Excel Assur à Saint-Mathieu-de-Tréviers (34).

## IX - Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- payer le prix de la formation ;
- n'effectuer aucune reproduction de matériel ou documents dont les droits d'auteur appartiennent à Eponym Conseil, sans son accord écrit et préalable, et
- ne pas utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des formations, sans l'accord écrit et préalable d'Eponym Conseil.

## X - Communication

Le Client autorise expressément Eponym Conseil à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la conclusion d'un Contrat et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de ses documents commerciaux.

## XI - Médiation de la consommation

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : SAS CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION. En cas de litige, le consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site <http://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION - 27, avenue de la Libération - 42400 SAINT-CHAMOND.

# POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

## Annexe au formulaire de collecte de données personnelles



### Collecte des données à caractère personnel, destinée exclusivement à la gestion administrative de la formation

Les informations recueillies dans la Fiche d'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par **Eponym Conseil**. La base légale du traitement est justifiée par respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis, à savoir la réalisation du Bilan Pédagogique et Financier exigé des organismes de formation. Les données concernant les stagiaires formés doivent pouvoir être produites en cas de contrôle (fiche d'inscription, feuille d'émargement, nom et prénom, fonction ou poste occupé, adresse mail, pour la rédaction des différentes attestations afférentes à l'action de formation).

**Elles sont conservées** pendant de 10 ans, puis sont détruites.

**Vous pouvez accéder aux données vous concernant**, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit au refus ou à la limitation du traitement de vos données.

### Droit à l'image

Il n'est pas autorisé de prendre des photographies des participants aux formations dispensées par Eponym conseil.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données :

DPO

Muriel MANENT, Eponym Conseil

605 chemin du stade

30360 VEZENOBRES

m.manent@eponym-conseil.fr

06 21 82 13 44

Vous pouvez consulter le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Source : <https://www.cnil.fr/fr/exemples-de-formulaire-de-collecte-de-donnees-caractere-personnel>